

LA CHAPELLE DE GUINCHAY



LÉGENDE

 Zone urbaine où s'applique le droit de préemption urbain

DRACÉ

SAINT-SYMPHORIEN-D'ANCELLES
Département de la SAÔNE-ET-LOIRE

Droit de Préemption Urbain.



Zonage d'ensemble
Echelle : 1/5000
Février 2014.

TRAVASSE URBANISME ARCHITECTURE ARCHITECTURE INTÉRIÈRE

PI. BAZIN - PHOTOGRAPHIE. A. BENOÎT - COORDONNÉES. G. BENOÎT - ARCHITECTURE INTÉRIÈRE
Élaboré par le C.C. de la Région de Saône-et-Loire
C'est tout un monde... 10 rue de la République - 71000 DIJON - Tél. 03 80 39 10 00 - Fax 03 80 39 10 01